



Injuste et inutile

"La retraite on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder !", scandaient les manifestants dans le cortège brestois, le 27 mai. Plus de 20 000 personnes sont descendues dans les rues du Finistère ce jour-là.

Il faut une sacrée dose de mauvaise foi pour ne pas voir que la mobilisation de cette journée était bien supérieure à celle du 23 mars.

La prise de parole unique, avant le départ de la manifestation, a particulièrement insisté sur l'incohérence de la politique du gouvernement qui veut augmenter l'âge de



Les jeunes étaient aussi dans la rue

départ à la retraite mais qui, dans le même temps, ne fait rien pour favoriser l'emploi. En quelques mois, la France a perdu 680 000 emplois, ce qui correspond à un manque à gagner de 30 milliards d'euros pour la protection sociale.

Alors que 3 millions de Français sont au chômage et que 9 millions vivent sous le seuil de pauvreté, les entreprises du CAC 40 réalisent 47 milliards d'euros de

profits. 56 % de cette somme vont dans la poche des actionnaires.

L'annonce, par le gouvernement, de la mise à contribution, éventuelle et non chiffrée des revenus du capital pour le financement des retraites, n'a convaincu personne.

Contrairement à ce que veut faire croire l'UMP, la retraite n'est pas une question démographique, elle est avant tout une question politique. Il s'agit d'un choix de société basé sur la solidarité et le partage des richesses.

Car, les organisations syndicales qui appelaient à la mobilisation, le 27 mai, sont favorables à une réforme du système des retraites. Mais certainement pas celle envisagée par Nicolas Sarkozy, qui ne réglerait nullement la question du financement. **"Même en passant à 63 ans, il faudrait recommencer dans dix ans"**, dénonce Thierry Gourlay, secrétaire de l'Union départementale CGT. D'autant qu'aujourd'hui les salariés de plus de 50 ans sont exclus du monde du travail.

Il faut, au contraire, mettre en place une réforme qui conserve l'âge de départ à la retraite à 60 ans et trouve de nouveaux modes de financement et surtout qui tienne compte de la pénibilité des métiers. Or, depuis 2003, le MEDEF refuse obstinément d'aborder cette question.

Tirant un bilan de la journée d'action du 27 mai, les organisations syndicales (CGT, CFTD, UNSA, FSU et Solidaires) appellent les salariés, les retraités et les étudiants à se mobiliser à nouveau, le 24 juin, car **"rien n'est encore joué"**. 🌹

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 3/06/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Mauvaise foi

La réforme du système de retraite va-t-elle donner lieu à un véritable débat ? On peut malheureusement en douter. Car, pour débattre il faut être deux et, si possible, de bonne foi. Or, le communiqué publié, le 26 mai, par le porte-parole de l'UMP, n'appelle pas de réponse mais une cinglante mise au point historique.

"Pourquoi ne pas reconnaître que les déficits, qui sont devenus la règle depuis 1981, ont permis à la France de vivre au-dessus de ses moyens", a osé écrire Frédéric Lefebvre.

Cette assertion est totalement fautive. C'est en effet depuis 1975, et non 1981, que le budget de l'État est en déficit. Une lecture attentive des statistiques de l'INSEE laisse même apparaître qu'entre 1997 et 2002, sous le gouvernement de Lionel Jospin, le déficit se réduit rapidement avant de se creuser à nouveau à partir de 2003.

Le porte-parole de l'UMP serait bien inspiré de s'accorder un peu de repos et d'en profiter pour prendre le temps de regarder les courbes des déficits.

PS 29

Le dossier de la semaine

Le socle de notre projet



Un texte adopté
à l'unanimité

Vie de la Fédération

Réfléchir et débattre



Châteaulin : la
section au travail

Interview

Qui succédera à Gordon Brown ?



Avec
Florence
Faucher-King

Le socle de notre projet

Les Français ont pu assister, en direct sur internet, à la Convention fédérale d'un parti qui réfléchit, qui propose, qui travaille, le 29 mai.

"Notre Convention nationale pour un nouveau modèle de développement intervient au bon moment", s'est félicité Martine Aubry, devant les délégués rassemblés à Aubervilliers.



Pierre Moscovici : coordinateur de la Convention

Social et écologique

En effet, cette Convention réaffirme à la fois l'urgence d'une rupture avec le libéralisme et la nécessité d'intégrer, partout, une démarche écologique.

Alors que le modèle libéral conduit le monde dans le mur, les socialistes réaffirment leur conviction que le volontarisme peut transformer la société en mobilisant tous les acteurs. L'État doit jouer un rôle incitatif ou de préparation. Tout l'inverse de la tâche que lui assignent, aujourd'hui, les dirigeants de droite. Car, la crise grecque a été provoquée par les spéculateurs qui étaient déjà à l'origine de la crise des subprimes. Or, les États sont venus à leur aide. Et qu'ont-ils fait pour réformer le système financier et bancaire ? Rien. Pire, ils se sont mis à spéculer, non plus sur les crédits immobiliers des plus pauvres, mais contre les États.

Les suites de la tempête *Xynthia*, en France, ou les effets de la marée noire, aux États-Unis, confirment également l'impasse dans laquelle conduit le libéralisme puisque c'est bien pour augmenter encore les profits que les normes de sécurité ont été réduites sur les plates-formes du Golfe du Mexique. Aujourd'hui, les dérèglements climatiques conduisent des milliers d'habitants du Niger à quitter leur terre pour émigrer vers le Tchad.

L'échec de Nicolas Sarkozy en matière d'emploi se confirme mois après mois. Cette Convention nationale intervient aussi au bon moment pour rappeler que la revalorisation du travail, pour les socialistes, consiste à lutter réellement contre la

précarité. Et à comprendre pourquoi la mise en concurrence des salariés conduit à des drames, comme ceux qui se sont produits dans une entreprise comme *France Télécom*.

70 amendements intégrés

Une cinquantaine de fédérations, dont celle du Finistère, ont fait remonter un peu plus de 300 amendements à la Convention nationale.

"70 d'entre eux ont été intégrés au texte final", a indiqué Pierre Moscovici. La commission des résolutions n'a pas retenu ceux qui abordaient des aspects qui seront traités dans les autres conventions, sur l'international ou l'égalité. Elle n'a pas non plus intégré ceux qui étaient trop précis. **"Ce texte présente ce que doit être pour nous notre nouveau modèle de développement"**, a rappelé Pierre Moscovici, **"il ne s'agit pas encore d'un projet et encore moins d'un programme"**.

Enfin, les amendements qui pouvaient remettre en cause l'économie générale du texte, adopté à l'unanimité, n'ont pas non plus été acceptés par la commission des résolutions.

Cependant, malgré ces trois motifs, le texte a tout de même été enrichi dans plusieurs domaines.

D'abord, en ce qui concerne l'agriculture et la pêche. Comme l'avait proposé la Convention fédérale dans le Finistère, le texte fait référence à la pêche durable. Il insiste également sur le renforcement des pouvoirs des agriculteurs face à la grande distribution.

D'ailleurs, Martine Aubry a indiqué, à la Tribune de la Convention nationale, que, le 14 juin à Cluny, les socialistes feront des propositions très précises pour l'agriculture.

Le second thème concerne la culture et les médias. Le texte final précise que les médias doivent être indépendants et que la création artistique ne saurait être soumise aux logiques financières.



Martine Aubry à Aubervilliers, le 29 mai



Texte soumis au vote
Adopté par le Conseil national du 27 avril 2010

LA CONVENTION

POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT
économique social et écologique

Un texte à populariser

La question de la défense du droit du travail a aussi fait l'objet de plusieurs précisions, notamment pour rappeler que les petits entrepreneurs pourront s'intégrer dans la sécurité sociale professionnelle. Mais aussi pour réaffirmer l'importance du droit syndical dans les petites entreprises ou l'indépendance de la médecine du travail.

Le texte précise également que le CDI (Contrat à Durée Indéterminée), doit rester la norme et le CDD (Contrat à Durée Déterminée), l'exception et qu'un système de pénalités devra être mis en place pour s'en assurer.

Dans le domaine de l'économie, des finances et de la fiscalité, l'amendement de la Fédération du Nord, demandant de rajouter dans le texte le mot "ouvrier", a été accepté. Il ne s'agit pas d'un détail de vocabulaire mais bien de l'affirmation à la fois d'une tradition mais aussi d'une confiance dans l'avenir industriel de la France. Il est aussi précisé qu'un effort sera accompli pour augmenter le taux d'activité des femmes. Le principe des actions de groupe des consommateurs a également été introduit, tout comme le principe d'une révision de la taxe d'habitation.

Le rôle et l'importance de l'économie sociale et solidaire sortent aussi renforcés de la commission des résolutions.

Enfin, dans tout ce qui touche aux territoires, le texte rappelle que les communes qui ne respectent pas la proportion de 20 % de logements sociaux doivent être sévèrement sanctionnées et que l'État doit mettre un terme à la RGPP qui fait tant de mal aux services publics.

Et maintenant ? Après le temps de l'élaboration, vient celui de l'appropriation et de la popularisation. Les socialistes défendent un projet pour une société du respect, de l'émancipation de chacun et du vivre ensemble, pour un nouveau modèle qui mettra le bien-être à la place du tout avoir. Et, surtout, un projet qui remettra la justice au cœur de toute décision. 🌹

Réfléchir et débattre

"Nous avons décidé de mettre en place une série de groupes de travail et de réflexion, sur le moyen terme, afin d'apporter notre contribution à l'élaboration du projet socialiste pour 2012", explique Yves Formentin, secrétaire de la section cantonale de Châteaulin.

Dans un premier temps, le 7 mai, la section a organisé une rencontre ouverte aux sympathisants et, au-delà, à tous les citoyens, à propos de la réforme des collectivités territoriales.

Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral, Marylise Lebranchu, présidente du forum des territoires, et Pierre Maille, président du Conseil général, ont dénoncé les



La réunion sur la réforme territoriale, le 7 mai

projets du gouvernement et surtout avancé des contre-propositions. Pour Pierre Maille, par exemple, la question fiscale doit être replacée au cœur des vrais enjeux et expliquée aux citoyens-contribuables.

Cette rencontre était également destinée à fêter la victoire de la liste de Jean-Yves Le Drian aux régionales de mars dernier et à remercier tous les militants de la section de Châteaulin qui ont participé à la campagne.

Trois groupes de travail ont été mis en place au sein de la section. L'un sur l'avenir des retraites, l'autre sur l'éducation et le troisième sur les déplacements. Ils sont ouverts aux adhérents des sections voisines.

"L'objectif est de débattre, d'auditionner des associations ou des syndicats, d'avoir des débats contradictoires et d'arriver à des propositions de textes", explique Yves Formentin.

La section cantonale de Châteaulin s'appuie sur son site internet (<http://www.pscha-teaulin.fr>) pour annoncer les dates des réunions de ces groupes de réflexion et mettre en ligne les comptes rendus.

C'est ainsi que se construira le projet des socialistes pour 2012. 🌹

Interview



Qui succédera à Gordon Brown ?

Avec Florence Faucher-King

"Le parti travailliste s'apprête à désigner son nouveau leader, qui trouvera un parti très affaibli", nous explique Florence Faucher-King, universitaire, spécialiste de la Grande-Bretagne.

Cap Finistère : Quelle est la teneur des débats au sein des travaillistes après leur défaite annoncée ?

F.F-K : Cette défaite était effectivement annoncée. Après treize ans au pouvoir, le Labour était en bout de course idéologiquement. Les Britanniques étaient vraiment lassés des réformes constantes imposées par le gouvernement et de la généralisation sans fin

de la logique de l'audit des politiques publiques.

En outre, dans une campagne très centrée sur la personnalité des candidats, l'impopularité de Gordon Brown lui a été fatale. Il convient tout de même de noter que le parti travailliste n'était jamais resté si longtemps aux affaires.

Le parti est démobilisé. Le nombre des adhérents directs est passé de 400 000 en 1997 à moins de 200 000 aujourd'hui. Aux européennes, les électeurs des milieux populaires s'étaient réfugiés dans l'abstention. La participation électorale plus élevée explique que le score travailliste soit moins catastrophique que l'an dernier, mais il demeure

une érosion du vote ouvrier traditionnel. Les travaillistes ont perdu cette fois le soutien des catégories intermédiaires, les "classes moyennes aspirantes", qui avaient assuré leurs succès. Là, ils se sont tournés vers les conservateurs, non par conviction, mais par volonté de changement.

Cap Finistère : Comment les travaillistes procéderont au remplacement de Gordon Brown ?

F.F-K : Il sera élu par trois collèges d'électeurs représentant chacun un tiers des voix : les adhérents directs, les syndicats et le groupe parlementaire. La campagne interne se déroulera cet été et le vote sera postal. Le résultat sera annoncé à la conférence de Manchester, en septembre.

Cap Finistère : Les candidats vont-ils rompre avec le New Labour ?

F.F-K : La plupart des candidats possibles, actuellement

cités, s'inscrivent dans la lignée de Tony Blair ou de Gordon Brown. Ils expliquent tous qu'il faut dépasser le New Labour, mais personne ne propose de revenir au "Old Labour". Les noms qui reviennent le plus souvent sont les frères Miliband, David et Ed, respectivement ancien ministre des Affaires étrangères et de l'Environnement. L'aîné, David, est le plus étroitement associé à la période New Labour et il est révélateur qu'il invoque "Next Labour" comme son projet. Ed, pourrait attirer les soutiens de la gauche modérée, mais il faut aussi compter sur Ed Balls, ancien conseiller de Gordon Brown. D'autres candidats se sont annoncés, dont John McDonnell et Diane Abbott, qui incarnent l'aile gauche du parti.

Cette désignation est d'autant plus importante que le leader des travaillistes devient de fait le chef de file de l'opposition parlementaire. 🌹

Agenda

4 juin

18 h 30 : Conseil fédéral à Pont-de-Buis.

10 juin

18 h 30 : Réunion de compte-rendu de mandat de Jean-Jacques Urvoas sur la réforme territoriale, à l'espace de la Baie, *Le Nautille*, à la Forêt-Fouesnant.

20 juin

Repas Républicain de la section de Daoulas à L'hôpital-Camfrout.

25 juin

Convention fédérale sur la rénovation.

27 au 29 août

Université d'été de La Rochelle.
Inscriptions avant le 18 juin : 02 98 53 20 22.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428
N° 865 - Vendredi 4 Juin 2010
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €
Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

En bref...

Pour l'abrogation du bouclier fiscal

François Marc est intervenu, le 20 mai au Sénat, sur le véritable scandale que constitue le bouclier fiscal : alors que 13 % de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté avec des revenus inférieurs à 908 euros par mois, le bouclier fiscal a profité en 2009, à 16 350 contribuables, pour un montant de 585 millions d'euros.

Le sénateur du Finistère a rappelé que l'argument, brandi par le gouvernement, selon lequel le bouclier fiscal profiterait majoritairement aux plus modestes, était fallacieux : si 53 % des bénéficiaires du bouclier ne paient pas l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), leur restitution est de 632 euros en moyenne et ne coûte que 5,4 millions d'euros... Alors qu'à l'autre bout de l'échelle, les cent premiers bénéficiaires du bouclier reçoivent en moyenne un chèque de 1,81 million d'euros. Au total, 99 % des centaines de millions redistribués par le bouclier en 2009 sont allés aux redevables à l'ISF.

Pour François Marc, ce dispositif s'inscrit dans la droite ligne de la politique fiscale menée par la droite depuis 2002 : alléger considérablement la fiscalité des plus aisés au détriment des classes moyennes et modestes. Cette redistribution au profit des plus riches ayant été en partie financée par l'endettement, elle devra *in fine* être remboursée par les générations futures.

Le sénateur a indiqué que, dans le même temps, 821 redevables à l'ISF ont quitté la France en 2008, soit 102 de plus qu'en 2007. La fuite des Français les plus aisés à l'étranger s'est donc accélérée en 2008, et ce, malgré le bouclier fiscal qui était censé les retenir !

Quelles réformes pour une fiscalité républicaine?

La section de Rosporden-Kernével organise une conférence-débat sur le thème "*Quelles réformes pour une fiscalité républicaine ?*", le vendredi 11 juin à 20 h 30, à la salle polyvalente de Kernével, avec John Palacin, haut-fonctionnaire au Ministère de l'Économie et des Finances, membre de la fondation *Terra Nova* et du Conseil économique et social du Parti Socialiste, et Michel Loussouarn, délégué de la 8^e circonscription.

Repas Républicain de la Section de Daoulas

La Section de Daoulas organise son "repas républicain" le 20 juin à partir de 12 h 00, Restaurant *Hamery* à L'Hôpital-Camfrout. Ambiance jazzy. Inscription (20 euros), à retourner avant le 12 juin à : Marcie Chol - 14, Cléménéhy - 29460 Logonna-Daoulas Courriel : kermarcie@yahoo.fr

Commission rénovation

La Commission fédérale de la rénovation se réunira le 9 juin de 20 h 00 à 21 h 30 à Châteaulin. Ordre du jour : cumul des mandats Renseignements : Karim Ghachem : ghachem@wanadoo.fr

City group de Brest

La prochaine réunion du groupe Brest-PSE aura lieu le mardi 8 juin, à 20 h 00, au local du PS Brest, rue de Portzmoguer.

A l'ordre du jour : rapport de l'atelier n°12 : réorienter l'action publique européenne pour la Convention nationale sur un nouveau modèle de développement économique, social et écologique et questions diverses : université d'été et PSE, préparation de la rentrée de septembre.

Inscriptions pour participer au repas (pizza), à 19 h 00 qui précèdera la réunion, en envoyant un mail à : psebrest@gmail.com.

Annonces légales & judiciaires

Étude de
Maître Didier LEMOINE - Notaire
à SAINT-POL-DE-LÉON (29250)
Tél. 02 98 69 25 11

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par M^e LEMOINE, le 21 mai 2010, enregistré à MORLAIX le 26 mai 2010, bordereau 2010/546, case 6, a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI RIOU-PENMEUR.

Siège : 40, route de Roscoff - SAINT-POL-DE-LÉON.

Durée : 50 ans.

Objet : l'acquisition de tous biens immobiliers, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets, le cautionnement de prêts, et plus spécialement, l'opération suivante : l'acquisition de biens et droits immobiliers sis à SAINT-POL-DE-LÉON - 40, route de Roscoff, puis la gestion et l'administration de ceux-ci, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et notamment le cautionnement hypothécaire de la SCI, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Capital social : 240 euros.

Apports en numéraire : idem.

Gérant : Monsieur Gaël Jean-Yves RIOU, agent commercial, époux de Madame Christine POULIET, demeurant à PLOUGONVEN, lieu-dit "Veen Fo".

Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la collectivité des associés, la majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Les cessions au profit d'un ascendant ou d'un descendant de l'associé cédant restent libres.

La société sera immatriculée au RCS de BREST.

Pour avis et mention, M^e LEMOINE.

MAISON CUEFF

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 623 euros

Siège social : 4, route de Plouvorn
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
398 796 862 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 27 mai 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

La Gérance.

SCP Laëtitia LE BOT-LEMAITRE Avocat

3, square Monseigneur Roull
29200 BREST
Tél. 02 98 46 32 02 - Fax. 02 98 44 76 20

EURL TROIS PETITES NOTES au capital de 10 000 euros

Siège social : 1, place de Sausheim
29890 PLOUNÉOUR-TREZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date, à BREST, du 25 mai 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : EURL.

Dénomination :

EURL TROIS PETITES NOTES.

Siège social : 1, place de Sausheim - 29890 PLOUNÉOUR-TREZ.

Objet : Exploitation d'un fonds de commerce d'épicerie, salon de thé, vente à emporter.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10 000 euros (apport en numéraire).

Gérance et associé unique : Madame Claude Marie CARADEC, née le 28 décembre 1977 à SAINT BRIEUC (22), de nationalité française, célibataire majeure, non soumise à un pacte civil de solidarité, demeurant à PLOUNÉOUR-TREZ (29890), 1, place de Sausheim.

Immatriculation : RCS de BREST.

Pour avis.

Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?
Merci de nous transmettre
ses coordonnées.